

Compte-rendu du Conseil de Métropole

Séance ordinaire du Jeudi 23 mai 2019 à 19h00

L'an deux mille-dix-neuf et le vingt-trois mai, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50 Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de Monsieur Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents :

Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Jean-Marc ALAUZET, Jean-François AUDRIN, Geniès BALAZUN, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Sabria BOUALLAGA, Thierry BREYSSE, Anne BRISSAUD, Rosy BUONO, Roger CAIZERGUES, Renaud CALVAT, Michelle CASSAR, Gérard CASTRE, Chantal CLARAC, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Catherine DARDE, Titina DASYLVA, Véronique DEMON, Aline DESTAILLATS, Thierry DEWINTRE, Jean-Marc DI RUGGIERO, Jacques DOMERGUE, Michèle DRAY-FITOUSSI, Abdi EL KANDOUSSI, Jean-Noël FOURCADE, Mylène FOURCADE, Michel FRAYSSE, Julie FRÊCHE, Jackie GALABRUN-BOULBES, Isabelle GIANIEL, Jean-Pierre GRAND, Isabelle GUIRAUD, Régine ILLAIRE, Claire JABADO, Laurent JAOL, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Alex LARUE, Max LEVITA, Chantal LÉVY-RAMEAU, Eliane LLORET, Jean-Marc LUSSERT, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Jean-Luc MEISSONNIER, Béatrice MICHEL, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Arnaud MOYNIER, Caroline NAVARRE, Marie-Christine PANOS, Gilbert PASTOR, Yvon PELLET, Véronique PEREZ, Eric PETIT, Thierry QUILES, Joël RAYMOND, René REVOL, Henri ROUILLEAULT, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Philippe SAUREL, Jean-Luc SAVY, Noël SEGURA, Sauveur TORTORICI, Isabelle TOUZARD, Bernard TRAVIER, Joël VERA, Annie YAGUE, Rabii YOUSOU.

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L. 2121-20 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales:

Pierre BONNAL, Robert COTTE, Henri de VERBIZIER, Carole DONADA, Pierre DUDIEUZERE, Clare HART, Stéphanie JANNIN, Cyril MEUNIER, Eric PASTOR, Eric PENSO, Jean-Pierre RICO, Marie-Hélène SANTARELLI.

Absent(es):

Djamel BOUMAAZ, Gérard LANNELONGUE, Audrey LLEDO.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE MÉTROPOLE DU 23 MAI 2019

*M. Joël RAYMOND entre en séance avec la procuration de M. Cyril MEUNIER.
Mme Sonia KERANGUEVEN sort de séance.*

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comporte 74 affaires.

L'ordre du jour étant adopté à l'unanimité

Pour : 88

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE MÉTROPOLE DU 18 avril 2019

Monsieur le Président soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du 18 avril 2019.

Le procès-verbal de la séance du 18 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

Pour : 88

APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE 1 : HORS COMMISSION - COMPOSITION DU CONSEIL DE MÉTROPOLE POUR LE MANDAT 2020-2026

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix

Abstentions : 9 voix

Se sont abstenus : M. Renaud CALVAT, Mme Michelle CASSAR, Mme Carole DONADA, M. Jean-Noël FOURCADE, M. Cyril MEUNIER, M. Eric PASTOR, M. Eric PENSO, M. Thierry QUILES, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA.

AFFAIRE 2 : HORS COMMISSION - DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) RELATIVE AU PROJET DU CONTOURNEMENT OUEST DE MONTPELLIER - PHASE DE CONSULTATION INTER-SERVICES - AVIS

Mme Sonia KERANGUEVEN entre en séance.

M. Arnaud MOYNIER et M. Christophe COUR sortent de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 3 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE BAILLARGUES - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION

M. Hervé MARTIN sort de séance (avec le pouvoir de Mme Clare HART).

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 4 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE CASTELNAU-LE-LEZ - EXTENSION DU COMPLEXE HÔTELIER DU DOMAINE DE VERCHANT - DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 5 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) CAVE OLEICOLE - LES MOULINS DE VILLEVIEILLE ET PIGNAN - COMMUNE DE PIGNAN - APPROBATION CONVENTION DE PUP - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Gilbert PASTOR sort de séance.

M. Christophe COUR entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 6 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) LES IRIS - MONSIEUR OLIVIER - COMMUNE DE COURNONSEC - APPROBATION CONVENTION DE PUP - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 7 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) - SOCIÉTÉ CIVILE DE CONSTRUCTION VENTE (SCCV) LES TERRASSES DES GRÈZES - IMPASSE DES GRÈZES - COMMUNE DE MONTPELLIER - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PUP - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 8 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - ZAC EXTENSION EUREKA - COMMUNE DE CASTELNAU-LE-LEZ - GARANTIE D'UN EMPRUNT À LA SERM - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Véronique PEREZ, Mme Michèle DRAY-FITOUSSI (avec le pouvoir de M. Robert COTTE) et Mme Rosy BUONO sortent de séance.

M. Arnaud MOYNIER, M. Gilbert PASTOR et M. Hervé MARTIN (avec le pouvoir de Mme Clare HART) entrent en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Stéphanie JANNIN, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix

AFFAIRE 9 : TRANSITION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ, CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - ECOLOTHÈQUE - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'HÉRAULT (CAF) ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 10 : ENERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (RTE)

Mme Rosy BUONO entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 11 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION 2015-2020 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION INRA POUR LE PROJET TECHALIM + - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Valérie BARTHAS-ORSAL et M. Joël VERA sortent de séance.

Mme Isabelle GUIRAUD entre en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 12 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION 2015-2020 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER POUR LE PROJET INITIATIVE BIOMARQUEURS ET DIAGNOSTIC EN LANGUEDOC-ROUSSILLON (IBDLR) - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Roger CAIZERGUES sort de séance.

Mme Michèle DRAY-FITOUSSI entre en séance (avec le pouvoir de M. Robert COTTE).

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 13 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CITÉ INTELLIGENTE - APPEL À PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTATIONS AU SERVICE DE LA VILLE - APPROBATION DE SIGNATURE

Mme Valérie BARTHAS-ORSAL, M. Roger CAIZERGUES et M. Joël VERA entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 14 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - BUSINESS INNOVATION CENTRE (BIC) - ACTUALISATION DU DOCUMENT TYPE « CONVENTION D'ÉVALUATION » - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 15 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - MISSION D'AFFAIRES ET INSTITUTIONNELLE À FÈS (MAROC) DU 11 AU 16 JUIN 2019 - AUTORISATION ET FINANCEMENT DE LA MISSION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 16 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ZAC CANTAUSSEL - SAINT-BRÈS - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION DE MONTPELLIER (SERM) - CONCESSIONNAIRE - APPROBATION

Mme Rosy BUONO sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Stéphanie JANNIN, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 17 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - COMMUNE DE MONTPELLIER - OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT EXTENSION HIPPOCRATE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - DÉSIGNATION DE LA SA3M COMME TITULAIRE DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - APPROBATION DU TRAITÉ DE CONCESSION

Mme Véronique DEMON sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Renaud CALVAT, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Cyril MEUNIER, M. Eric PENSO, M. Eric PETIT, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY, M. Noël SEGURA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 78 voix

AFFAIRE 18 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Jean-Luc MEISSONNIER sort de séance (avec le pouvoir de M. Jean-Pierre RICO).

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Guy BARRAL, Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 19 : PROXIMITÉ, RELATIONS AVEC LES USAGERS, COMPLEXE FUNÉRAIRE, CHASSE ET PÊCHE - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'HÉRAULT ET ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DE L'HÉRAULT - CONVENTION DE PARTENARIAT EN FAVEUR DE LA PROTECTION TERRITORIALE - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Alex LARUE (avec le pouvoir de M. Pierre DUDIEUZERE), M. Rabii YOUSSEOUS et M. Eric PETIT sortent de séance.

M. Jean-Luc MEISSONNIER entre en séance (avec le pouvoir de M. Jean-Pierre RICO).

M. Gilbert PASTOR sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à Mme Jackie GALABRUN-BOULBES.

M. Jean-Pierre GRAND sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à Mme Catherine DARDE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 20 : LOGEMENT - FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL) - AVENANT FINANCIER À LA CONVENTION-CADRE 2019 ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE DU 21 DÉCEMBRE 2018 - ABONDEMENT COMPLÉMENTAIRE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 21 : LOGEMENT - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2019-2024 - 2ÈME ARRÊT DU PROJET APRÈS AVIS DES COMMUNES

M. Jean-Luc COUSQUER, M. Mustapha MAJDOUL, M. Jean-Luc SAVY et Mme Sonia KERANGUEVEN sortent de séance.

Mme Véronique PEREZ, Mme Rosy BUONO, M. Eric PETIT, M. Rabii YOUSSEOUS et M. Alex LARUE (avec le pouvoir de M. Pierre DUDIEUZERE) entrent en séance.

M. Thierry DEWINTRE sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à M. Christophe COUR.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenus : Mme Clare HART, M. Hervé MARTIN.

AFFAIRE 22 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 67 LOGEMENTS SOCIAUX À MONTPELLIER ET CLAPIERS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ACM HABITAT - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, Mme Marie-Hélène SANTARELLI, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix

AFFAIRE 23 : LOGEMENT - RÉHABILITATION DE 313 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES GÉMEAUX », 265 RUE DES ALBIGEOIS À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS À ACM HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, Mme Marie-Hélène SANTARELLI, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Pour : 77 voix

AFFAIRE 24 : LOGEMENT - RÉHABILITATION DE 46 LOGEMENTS, RÉSIDENCE « VAL DE CROZE » RUE CHENG DU À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS À ACM HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, Mme Marie-Hélène SANTARELLI, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Pour : 77 voix

AFFAIRE 25 : LOGEMENT - RÉHABILITATION DE 29 LOGEMENTS, RÉSIDENCES « GEORGES FABRE » IMPASSE DE CHALDÉE À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS À ACM HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Arnaud MOYNIER sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, Mme Marie-Hélène SANTARELLI, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Pour : 76 voix

AFFAIRE 26 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « DOMAINE DE COURPOUYRAN - TRANCHE 2 », ANCIENNE ROUTE DE LODÈVE À JUVIGNAC - GARANTIE D'EMPRUNTS À LA SA D'HLM IMMOBILIÈRE MÉDITERRANÉE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Pour : 82 voix

AFFAIRE 27 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « BLUE ONE » - 649 AVENUE DES PLATANES À LATTES - GARANTIE D'EMPRUNTS À LA SA D'HLM IMMOBILIÈRE MÉDITERRANÉE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 83 voix

AFFAIRE 28 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LERO'VIA », AVENUE DE SAINT-MAUR À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS À LA SA D'HLM IMMOBILIÈRE MÉDITERRANÉE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 29 : LOGEMENT - CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES DE 67 CHAMBRES - EHPAD LES VIOLETTES, RUE DE LA TAILLADE À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM FDI HABITAT - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Jean-Luc MEISSONNIER (avec le pouvoir de M. Jean-Pierre RICO), M. Alex LARUE (avec le pouvoir de M. Pierre DUDIEUZERE) et M. Joël RAYMOND (avec le pouvoir de M. Cyril MEUNIER) sortent de séance.

M. Jean-Luc SAVY et M. Mustapha MAJDOUL entrent en séance.

M. Arnaud MOYNIER entre en séance puis sort définitivement de séance en laissant un pouvoir à M. Geniès BALAZUN.

Mme Aline DESTAILLATS sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à Mme Chantal CLARAC.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Véronique DEMON, Mme Stéphanie JANNIN, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Yvon PELLET, M. Noël SEGURA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 75 voix

AFFAIRE 30 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « CASTELLA », RUE JEAN VILAR À BAILLARGUES - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM FDI HABITAT - DÉLIBÉRATION N°14879 DU 27 SEPTEMBRE 2017 - MODIFICATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Véronique DEMON, Mme Stéphanie JANNIN, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Yvon PELLET, M. Noël SEGURA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 75 voix

AFFAIRE 31 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « EPURE », CHEMIN DE LA ROQUE À SAINT JEAN DE VÉDAS - GARANTIE D'EMPRUNTS À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 78 voix

AFFAIRE 32 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LE CLAU DE GIL », RUE DE LA CROIX LAVIT À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 33 : LOGEMENT - COPROPRIÉTÉ LE SAINT CLÉMENT - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°M2019-71 - RECTIFICATIF DE L'ATTRIBUTAIRE DES SUBVENTIONS DE LA MÉTROPOLE - AUTORISATION

Mme Chantal LEVY-RAMEAU sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 34 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (AC) 2019 PROVISOIRES AUX COMMUNES À LA SUITE DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 8 FÉVRIER 2019

*M. Jérémie MALEK, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA et Mme Patricia MIRALLES sortent de séance.
M. Jean-Luc COUSQUER, M. Jean-Luc MEISSONNIER (avec le pouvoir de M. Jean-Pierre RICO) et Mme Chantal LEVY-RAMEAU entrent en séance.
M. Christophe COUR sort définitivement de séance (annule le pouvoir laissé par M. Thierry DEWINTRE) et laisse un pouvoir à M. René REVOL*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 78 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Isabelle GIANIEL

AFFAIRE 35 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE TRANSITION ENERGETIQUE - EXERCICE 2019

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, M. Laurent JAOU, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Véronique PEREZ, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 74 voix

AFFAIRE 36 : FINANCES - PRÉCISIONS RELATIVES AUX TARIFS - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°M2018-694 DU 21 DÉCEMBRE 2018

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 37 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 38 : CULTURE - CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, LA VILLE DE MONTPELLIER, LES RADIOS ASSOCIATIVES DE MONTPELLIER ET LEURS FÉDÉRATIONS REPRÉSENTATIVES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Perla DANAN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 78 voix

AFFAIRE 39 : CULTURE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, LA VILLE DE MONTPELLIER ET L'ASSOCIATION ARC EN CIEL DES FAUBOURGS POUR L'ORGANISATION DE L'ÉDITION 2019 DU FESTIVAL DES FANFARES - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 40 : CULTURE - CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT « CULTURE-JUSTICE » ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, LA VILLE DE MONTPELLIER, LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) OCCITANIE, LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (DTPJJ) DE L'HÉRAULT ET LE SERVICES PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP) DE L'HÉRAULT - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Annie YAGUE et Mme Julie FRECHE sortent de séance.

Mme Isabelle GUIRAUD sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à M. Laurent JAOUL.

Mme Caroline NAVARRE sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à Mme Véronique PEREZ.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 77 voix

AFFAIRE 41 : CULTURE - AGORA DES SAVOIRS - COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE - DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES

M. Joël VERA sort de séance.

Mme Julie FRECHE et M. Jérémie MALEK entrent en séance.

L'article 2 de la charte de l'Agora des Savoirs prévoit expressément que le principe de parité sera respecté au sein du conseil scientifique. Il est donc proposé la désignation de neuf nouvelles personnalités, portant ainsi le nombre de membres du conseil scientifique à 15 hommes et 15 femmes, la présidence étant assurée par Mme Anne-Yvonne Le Dain.

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

- **Mme Véronique Bellon-Maurel**, directrice de l'Institut Convergences Agriculture Numérique //DigitAg et du département Ecotechnologies de l'IRSTEA,
- **Mme Claire Billot**, cadre scientifique et chercheuse au CIRAD, Génomique des plantes,
- **Pr. Joël Bockaert**, membre de l'Académie des Sciences, professeur des universités, classe exceptionnelle, Cnrs-Inserm, ancien directeur de l'Institut de Génomique Fonctionnelle de Montpellier,
- **Mme Anne-Sophie Cases**, Professeure des Universités, Université de Montpellier, Institut d'administration des entreprises, membre fondatrice de la chaire e-Santé, management de projet web et e-marketing, Responsable de l'équipe Marketing de MRM (Montpellier Recherche en Management),
- **Mme Caroline Fabre-Rousseau**, écrivaine,
- **Mme Anne Richard**, cadre supérieure en Ressources Humaines, qualité de vie au travail, responsabilité sociale des entreprises, secteur privé, grands groupes,
- **Mme Nathalie Vienne-Guérin**, professeure des universités en études anglophones, directrice de l'Institut de Recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, Université Paul-Valéry Montpellier, Présidente du Conseil Scientifique de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS,
- **Mme Frédérique Villemur**, architecte, historienne, HDR, maîtresse de conférence à l'Ecole Nationale d'Architecture de Montpellier en lien avec l'université Paul Valéry,
- **Mme Norolanto Razazfinimana-Douy**, Ingénieure informatique et réseaux, autoentrepreneure.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir procéder à cette désignation par un vote à main levée, en application de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 78 voix

AFFAIRE 42 : CULTURE - DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU LABEL BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE 2019 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 78 voix

AFFAIRE 43 : CULTURE - ADHÉSION À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 78 voix

AFFAIRE 44 : CULTURE - AFFECTATION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS DE PARTENARIAT - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 45 : CULTURE - CONVENTION DE SOUSCRIPTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LA RESTAURATION DES DÉCORS PEINTS DU GRAND FOYER DE L'OPÉRA COMÉDIE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 46 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC TÉLÉRAMA, LE MONDE, MIDI LIBRE, FRANCE MUSIQUE, FRANCE BLEU, RADIO CLAPAS, MUSEUM TV ET OFFICIEL ART DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "VINCENT BIOULÈS, CHEMINS DE TRAVERSE" - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Julie FRECHE sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à M. Jean-Pierre MOURE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 47 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "VINCENT BIOULÈS, CHEMINS DE TRAVERSE" - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Noël SEGURA sort de séance.

Mme Annie YAGUE et Mme Sonia KERANGUEVEN entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix

AFFAIRE 48 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'EPCC MOCO DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION "100 ARTISTES DANS LA VILLE" - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Alex LARUE (avec le pouvoir de M. Pierre DUDIEUZERE) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Thierry BREYSSE, M. Roger CAIZERGUES, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Isabelle MARSALA, M. Gilbert PASTOR, M. Bernard TRAVIER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix

AFFAIRE 49 : CULTURE - MUSÉE FABRE - AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER ET LE MUSÉE FABRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE CONCERNANT LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ITALIENNES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Guy BARRAL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix

AFFAIRE 50 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - DEMANDE DE FINANCEMENT 2019 AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'HÉRAULT (CAF) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DEMOS - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 51 : CULTURE - SITES ARCHÉOLOGIQUES LATTARA À LATTES, DU CASTELLAS À MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER ET DU SIÈGE ÉPISCOPAL À VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES CAMPAGNES DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES 2019 - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 52 : CULTURE - CONVENTION DE COOPÉRATION POUR LA FORMALISATION D'ACTIONNEMENTS DE COOPÉRATION ENTRE LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA COMPAGNIE DE DANSE CONTEMPORAINE DIDIER THÉRON - AUTORISATION DE SIGNATURE

*M. Fabien ABERT (avec le pouvoir de M. Henri DE VERBIZIER) et M. Eric PETIT sortent de séance.
M. Joël VERA entre en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix

AFFAIRE 53 : CULTURE - CONVENTIONS DE COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES DE BEAULIEU ET DE MONTFERRIER-SUR-LEZ POUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF "PASSEPORT MULTIMÉDIA" - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix

AFFAIRE 54 : CULTURE - CONVENTION DE COOPÉRATION DOCUMENTAIRE POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES NUMÉRIQUES DE LA PRESSE ANCIENNE ENTRE LA MÉDIATHÈQUE CENTRALE EMILE ZOLA ET L'ASSOCIATION OCCITANIE LIVRE ET LECTURE - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Laurent JAOUL (avec le pouvoir de Mme Isabelle GUIRAUD) sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 78 voix

AFFAIRE 55 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES - COUPE DU MONDE FÉMININE DE FOOTBALL 2019 - MISE EN ŒUVRE DU SITE D'ENTRAÎNEMENT FIFA À LAVÉRUNE - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA COMMUNE DE LAVÉRUNE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Hervé MARTIN (avec le pouvoir de Mme Clare HART) sort de séance.

M. Joël RAYMOND (avec le pouvoir de M. Cyril MEUNIER), M. Laurent JAOUL (avec le pouvoir de Mme Isabelle GUIRAUD) et M. Fabien ABERT (avec le pouvoir de M. Henri DE VERBIZIER) et Mme Patricia MIRALLES entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 56 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES - ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS D'ATTRIBUTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Hervé MARTIN (avec le pouvoir de Mme Clare HART) entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 57 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DE COLLECTE DES EAUX USÉES DES COMMUNES RACCORDÉES À LA STATION D'ÉPURATION MAERA - AVENANT N°2 - APPROBATION

M. Noël SEGURA entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Valérie BARTHAS-ORSAL, M. Thierry BREYSSE, M. Renaud CALVAT, Mme Chantal CLARAC, Mme Aline DESTAILLATS, Mme Carole DONADA, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Isabelle GIANIEL, Mme Régine ILLAIRE, Mme Stéphanie JANNIN, M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Eliane LLORET, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Gilbert PASTOR, M. Eric PENSO, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 67 voix

AFFAIRE 58 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR LA STATION D'ÉPURATION MAERA - AVENANT N° 2 - APPROBATION

M. Eric PETIT entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Valérie BARTHAS-ORSAL, M. Thierry BREYSSE, M. Renaud CALVAT, Mme Chantal CLARAC, Mme Aline DESTAILLATS, Mme Carole DONADA, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Isabelle GIANIEL, Mme Régine ILLAIRE, Mme Stéphanie JANNIN, M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Eliane LLORET, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Gilbert PASTOR, M. Eric PENSO, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 68 voix

AFFAIRE 59 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC - CONVENTION AVEC L'ÉCO-ORGANISME ECO-DDS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES NON PROFESSIONNELS DANS LES POINTS PROPRETÉ DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Catherine DARDE (avec le pouvoir de M. Jean-Pierre GRAND) sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 60 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC - CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PAR MÉTHANISATION CONCLU AVEC LA SOCIÉTÉ AMETYST - AVENANT N°2 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Catherine DARDE (avec le pouvoir de M. Jean-Pierre GRAND) entre en séance.

M. Hervé MARTIN sort définitivement de séance sans laisse de pouvoir (annule le pouvoir donné par Mme Clare HART).

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 61 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - PROGRAMMATION 2019 - TRAVAUX D'AMÉLIORATION, DE REMPLACEMENT ET DE RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LES COMMUNES DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER, SAINT JEAN DE VÉDAS ET JUVIGNAC - APPROBATION - DEMANDE DE SUBVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Jean-Marc ALAUZET, M. Renaud CALVAT, Mme Titina DASYLVA, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Régine ILLAIRE, Mme Stéphanie JANNIN, M. Laurent JAOUÏ, M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Eliane LLORET, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Jean-Luc MEISSONNIER, Mme Patricia MIRALLES, M. Eric PENSO, M. Jean-Pierre RICO.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 70 voix

AFFAIRE 62 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE - TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ - COMMUNE DU CRÈS - AUTORISATION DE SIGNATURE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 63 : HORS COMMISSION - SCHÉMA DE MUTUALISATION - BILAN 2018 - APPROBATION

M. Jean-Marc DI RUGGIERO et M. Yvon PELLET sortent de séance.

Le Conseil prend acte du bilan du schéma de mutualisation 2019 et de ses orientations.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 64 : HORS COMMISSION - CONVENTION-TYPE GESTION DE SERVICES NUMÉRIQUES AVEC LES COMMUNES MEMBRES ET LEURS CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 65 : HORS COMMISSION - CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION MEZZO ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. Jean-Marc DI RUGGIERO et M. Yvon PELLET entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 66 : HORS COMMISSION - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE À L'OCCASION DE LA COMÉDIE DU LIVRE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 67 : HORS COMMISSION - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORTS, D'HÉBERGEMENTS, DE RESTAURATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET DES TIERS EXTÉRIEURS INVITÉS À PARTICIPER À SES TRAVAUX - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 68 : HORS COMMISSION - MISSION RIO DE JANEIRO - PARTICIPATION À LA RENCONTRE RÉGIONALE AMÉRIQUE LATINE DU PACTE DE MILAN - DU 28 MAI AU 2 JUIN 2019 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 69 : HORS COMMISSION - ACTUALISATION DES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL DE MÉTROPOLE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES - DÉSIGNATIONS

Il convient d'actualiser les représentations de Montpellier Méditerranée Métropole au sein des organismes suivants :

Association Office de Tourisme et des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole : Il convient de remplacer Madame Brigitte ROUSSEL-GALIANA en tant que représentante titulaire au sein du conseil d'administration de cette association.

Monsieur le Président propose la candidature de **Madame Véronique PEREZ**.
Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Association Terres en Ville : Il convient de remplacer Madame Brigitte ROUSSEL-GALIANA en tant que représentante suppléante au sein du conseil d'administration de cette association.

Monsieur le Président propose la candidature de **Madame Marie-Hélène SANTARELLI**.
Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Association Ville et Métiers d'Art : Il convient de remplacer Madame Brigitte ROUSSEL-GALIANA en tant que représentante suppléante au sein du conseil d'administration de cette association.

Monsieur le Président propose la candidature de **Madame Véronique PEREZ**.
Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole : Il convient de remplacer Madame Brigitte ROUSSEL-GALIANA en tant que représentante titulaire au sein du conseil d'administration de cet organisme.

Monsieur le Président propose la candidature de **Monsieur Robert COTTE**.
Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Sur proposition du Président, le Conseil décide à l'unanimité de procéder à ces désignations par un vote à main levée en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 62 voix

Contre : 18 voix

Ont voté contre : M. Pierre BONNAL, Mme Michelle CASSAR, M. Christophe COUR, Mme Catherine DARDE, Mme Carole DONADA, M. Pierre DUDIEUZERE, M. Jean-Pierre GRAND, Mme Claire JABADO, M. Alex LARUE, M. Cyril MEUNIER, Mme Marie-Christine PANOS, M. Eric PASTOR, M. Thierry QUILES, M. Joël RAYMOND, M. René REVOL, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Mme Isabelle TOUZARD, M. Joël VERA.

Abstentions : 5 voix

Se sont abstenus : Mme Anne BRISSAUD, M. Renaud CALVAT, Mme Julie FRÊCHE, M. Jean-Pierre MOURE, M. Eric PENSO

AFFAIRE 70 : HORS COMMISSION - COMMISSIONS DU CONSEIL DE MÉTROPOLE - MODIFICATION - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.